



L'Institut royal
d'architecture
du Canada

24 SEPTEMBRE 2007

*Le présent communiqué est le premier
d'une série qui vous informera des progrès
réalisés concernant le renouvellement du
Syllabus de l'IRAC.*

Renouvellement du Syllabus de l'IRAC

ÉNONCÉ DE MISSION DU SYLLABUS DE L'IRAC

Offrir une formation professionnelle en architecture inclusive, accessible et conforme aux normes d'excellence rigoureuses menant à la certification professionnelle au Canada.

Le programme bilingue doit être disponible à l'échelle nationale selon un modèle financièrement viable et offrir des possibilités d'études variées qui tirent parti des technologies existantes et des expériences de travail dirigées.

PARTENARIAT INSTITUTIONNEL

Assez tôt, dans le processus de renouvellement du Syllabus, il est devenu évident que l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC), s'il agissait unilatéralement, ne pourrait entreprendre un processus de renouvellement pour un programme professionnel de cette envergure et de cette complexité. L'Université Athabasca est donc apparue comme un partenaire idéal qui possède une expertise, une expérience éprouvée et une politique universitaire ouverte en matière de formation à distance novatrice et à la fine pointe de la technologie. L'IRAC et l'Université Athabasca ont donc signé un protocole d'entente en juillet 2006, puis ont commencé à planifier un programme détaillé. Il a été convenu dès le début que ce programme serait offert en français et en anglais.

Athabasca University 

CANADA'S OPEN UNIVERSITY

PLANIFICATION DU PROGRAMME

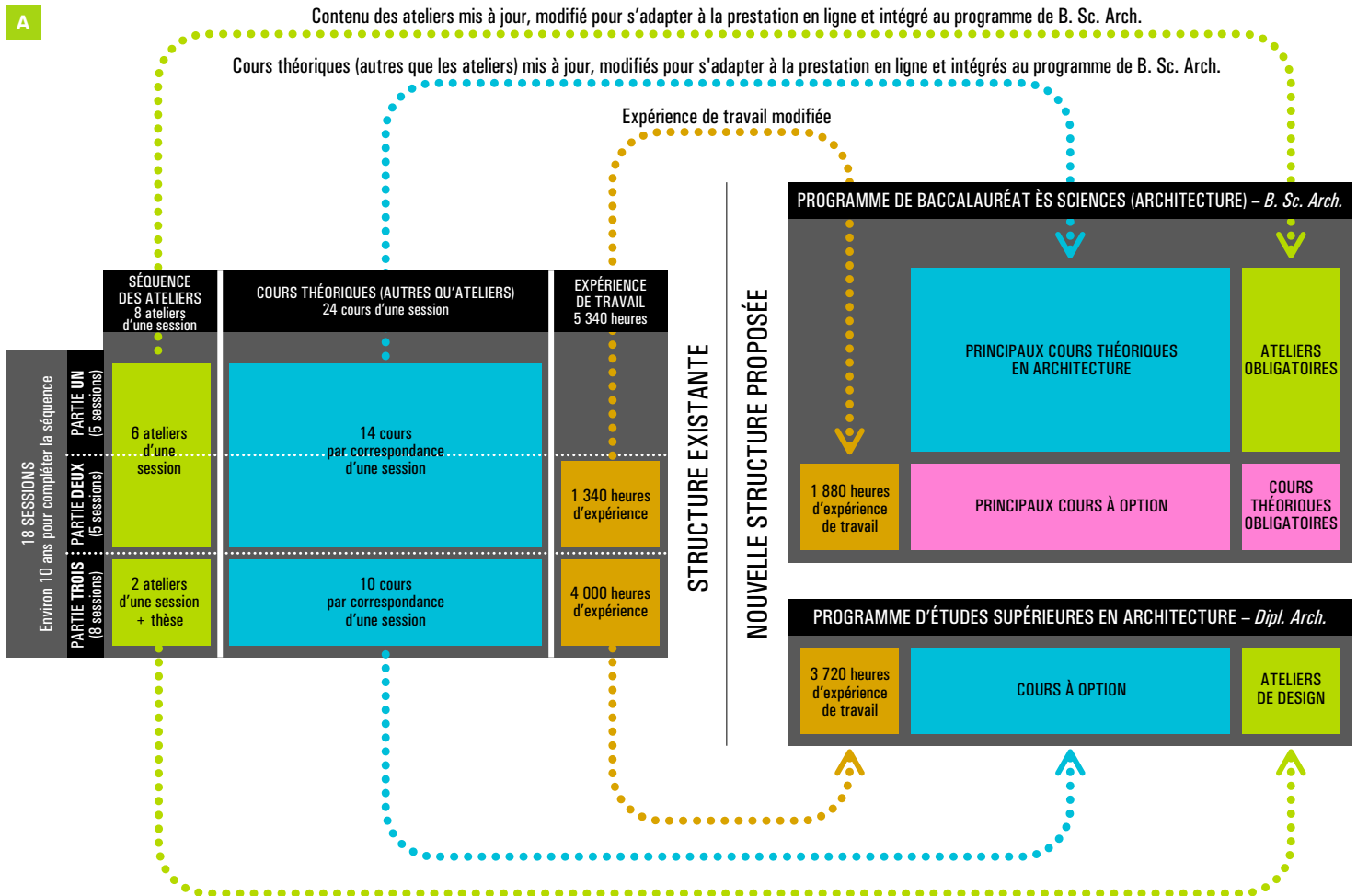
Pour satisfaire aux exigences de formation menant à l'obtention d'un permis d'exercice, au même titre que les écoles d'architecture universitaires reconnues, il a été décidé de restructurer le programme du Syllabus selon la séquence « premier cycle/ deuxième cycle, 4 + 2 ». Après avoir examiné attentivement les concepts d'un programme éventuel, on a conclu que ce qui conviendrait le mieux au programme actuel de Syllabus serait d'offrir un baccalauréat ès sciences au terme d'un programme d'études de quatre ans et un diplôme d'études supérieures au terme d'un programme de deux ans. Le processus a donc mené à la proposition de trois programmes menant à un grade :

> **Veillez vous référer au schéma A à la page suivante**

- i) un Baccalauréat ès sciences (Architecture)
B.Sc. (Architecture)
- ii) un diplôme d'études supérieures en sciences (Architecture) –
pour les diplômés en technologie de l'architecture de collèges communautaires ou de cégeps
B.Sc. (Architecture)
- iii) un diplôme d'études supérieures en architecture
Dipl. Architecture

PRESTATION DES COURS PROPOSÉE

Le programme actuel du Syllabus de l'IRAC comporte vingt-quatre cours par correspondance qui devront être convertis pour être offerts en ligne; toutefois, les modifications à apporter à cette fin seront introduites progressivement, selon les besoins des étudiants. Chaque cours sera élaboré par une équipe formée d'experts dans le domaine, d'éditeurs et de concepteurs visuels et chaque cours aura une qualité et un mode de prestation qui lui seront propres. De plus, le cursus sera mis à jour au cours de la démarche. Les cours individualisés de l'Université Athabasca sont offerts toute l'année et commencent généralement le premier de chaque mois. Un tuteur individuel est assigné aux étudiants qui peuvent communiquer avec lui par courriel ou par téléphone. Les tuteurs offrent une assistance dans la matière étudiée, participent à des débats théoriques, notent les travaux, transmettent des commentaires et aident les étudiants à se préparer aux examens. Le même principe de prestation du programme s'appliquera aux ateliers.



OBJECTIFS DU RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME SYLLABUS

- Il ne doit y avoir **AUCUNE interruption** dans la prestation du programme offert aux étudiants actuellement inscrits au Syllabus de l'IRAC au cours de la période de transition. Les cours continueront d'être disponibles pour permettre à ces étudiants de terminer leur programme d'études original et d'obtenir le diplôme en architecture de l'IRAC.
- Il n'est pas raisonnable de tenter de reproduire l'environnement d'apprentissage de la formation universitaire traditionnelle en architecture. Il faut saisir et exploiter les possibilités offertes par les **nouvelles technologies des communications**.
- Il faut élaborer de nouveaux modes de prestation des ateliers pour les **étudiants qui ne vivent pas dans des centres urbains ou qui vivent à l'étranger**.
- Tous les cours anciennement offerts par correspondance doivent être adaptés pour être **offerts en ligne**.
- Il faut **préserver et renforcer** le concept **d'expérience professionnelle en milieu de travail** comme partie intégrante de la formation.
- Il faut offrir aux **diplômés** en technologie de l'architecture de **collèges communautaires ou de cégeps** un cheminement d'études clair qui leur permet de se conformer aux exigences de formation en vue de devenir architectes.
- Il faut répondre aux besoins des **diplômés en architecture de l'étranger (DAÉ)** qui souhaitent s'inscrire en tant qu'architectes au Canada.

DÉVELOPPEMENT DU CURSUS

EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Il y a actuellement deux façons de s'inscrire comme architecte ou d'obtenir un permis d'exercice de l'architecture au Canada :

Écoles d'architecture universitaires

Grade professionnel (certifié par le CCCA) + Expérience de travail (stage) + Examen = Permis d'exercice

Syllabus

Expérience de travail + programme de formation (Université Athabasca) + Examen = Permis d'exercice

Au début des années 1990, les exigences de formation menant à l'obtention d'un permis d'exercice de l'architecture au Canada ont été considérablement modifiées. Les organismes responsables de l'émission des permis ont adopté la Norme canadienne de formation qui définit la nature et l'étendue des matières à couvrir. En outre, le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) a approuvé les Conditions et procédures d'agrément des écoles d'architecture universitaires, qui définissent les critères de performance des étudiants. Il faut donc modifier le Syllabus pour s'assurer qu'il puisse former des candidats qui possèdent les seuils minimaux de performance des étudiants définis par le CCCA. Une des conditions importantes est que tous les cours permettant de se conformer aux exigences de formation soient offerts au niveau universitaire.

PROGRAMME DE STAGE EN ARCHITECTURE (PSA)

Le comité consultatif du Syllabus recommande que les diplômés du Syllabus qui obtiennent le nouveau diplôme d'études supérieures en architecture de l'Université Athabasca n'aient pas à accomplir un stage additionnel en vertu du programme de stage en architecture. Ces diplômés auront été inscrits dans le programme pendant au moins neuf ou dix ans, au cours desquels ils auront acquis une expérience de travail structurée dans un bureau d'architectes. Au cours des prochains mois, cette recommandation sera présentée aux autorités provinciales et territoriales responsables de l'émission des permis.

S'ADAPTER AU CHANGEMENT

Les cours et les cursus des programmes professionnels doivent être régulièrement révisés. Ainsi, tous les programmes menant à l'obtention d'un grade professionnel en architecture offerts par les écoles d'architecture universitaires du Canada ont été révisés au cours de la dernière décennie et le diplôme menant à l'exercice de la profession est maintenant offert au niveau de la maîtrise. La dernière révision officielle du Syllabus de l'IRAC a eu lieu 1995. À l'époque, on a apporté certaines révisions au cursus, mais il faut prendre d'autres mesures face aux changements majeurs apportés à la norme canadienne de formation et aux critères définis dans les Conditions et procédures d'agrément du CCCA.

Par ailleurs, le deuxième défi d'importance lié à la mise à jour des cours et du cursus est d'intégrer certaines matières plus récentes, notamment celles qui ont trait à la durabilité et qui visent à « verdir le programme ». La révision des programmes est un processus normal qui tient compte de l'évolution des priorités professionnelles, des nouvelles technologies et du nouveau personnel fonctionnel. Les établissements d'enseignement postsecondaires du Canada sont capables d'absorber de tels coûts et les prévoient à leurs budgets opérationnels. Dans le cas d'un



programme non institutionnel comme le Syllabus de l'IRAC, qui repose en grande partie sur le bénévolat, ces coûts sont toutefois excessifs.

Une des principales responsabilités du nouveau Conseil consultatif du programme est de recommander des révisions au programme, en particulier dans les domaines liés à la profession et aux questions de nature réglementaire. Dans le cadre de son mandat et de son rôle, il est donc normal que l'Université Athabasca modifie les cours et le cursus, et qu'elle ajoute ou retire certains cours. De plus, il est également prévu que le programme fasse l'objet d'un examen externe d'importance tous les cinq ans.

DÉFIS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DU CURSUS

- S'assurer que le contenu du programme est **conforme à la Norme canadienne de formation**.
- S'assurer que les étudiants pourront clairement respecter les **critères de performance des étudiants du CCCA** révisés.
- S'assurer que le **cursus révisé** aborde les questions de **durabilité, d'impact environnemental, de conservation des ressources et d'énergie et coût sur le cycle de vie**.
- S'assurer que le cursus révisé est harmonisé au nouvel **Examen canadien pour les architectes (ExAC*)** et que les étudiants n'ont pas à passer plus d'examens que nécessaire. (**L'ExAC est en voie d'élaboration par certains ordres d'architectes pour être utilisé au Canada en remplacement de l'Examen d'admission à la profession d'architecte du NCARB*).
- S'assurer de mettre en place un système officiel du **contrôle de la qualité** qui porte notamment sur la révision du cursus et sur l'ajout et le retrait de certains cours.
- S'assurer que les révisions au contenu des cours ont lieu durant la **conversion des cours par correspondance en cours offerts en ligne**.

TRANSITION

INSCRIPTION

Les étudiants actuellement inscrits au Syllabus de l'IRAC continueront leur cheminement actuel, mais devront s'inscrire auprès de l'Université Athabasca. Aucune date n'a encore été déterminée pour cette inscription. Les cours actuellement offerts par le Syllabus de l'IRAC seront disponibles à l'Université Athabasca. Ils auront un numéro de cours et seront offerts en ligne. Les relevés de notes seront évalués en vertu du processus d'évaluation des apprentissages antérieurs de l'Université Athabasca.

Tous les étudiants actuels du Syllabus recevront l'information pertinente sur l'inscription à l'Université Athabasca, y compris les dates limites d'inscription, les procédures et les politiques, une fois le processus d'approbation de programme complété à l'Université Athabasca.

PLATE-FORME D'APPRENTISSAGE EN LIGNE MOODLE (Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environment)

Les étudiants actuellement inscrits au Syllabus de l'IRAC devront s'adapter à un nouvel environnement d'apprentissage à la suite de la conversion des cours par correspondance en cours offerts en ligne. Le logiciel de gestion de l'apprentissage utilisé en gestion des cours est convivial et les étudiants d'aujourd'hui devraient rapidement se familiariser avec cet outil.



Moodle est un système de gestion des apprentissages. C'est une plate-forme en ligne où l'étudiant, comme un apprenant, peut avoir accès à un tuteur, à d'autres apprenants et à une diversité d'outils, de caractéristiques et d'interactions qui enrichiront l'expérience d'apprentissage à l'Université Athabasca.

DOTATION EN PERSONNEL

Tous les cours de ce programme seront élaborés par des autorités ou des experts reconnus dans leurs domaines respectifs. Le développement des cours se fera en collaboration avec les éditeurs de programmes d'Athabasca pour assurer la qualité optimale à la prestation du programme. Des guides d'étude exhaustifs et des textes d'accompagnement sont fournis pour chaque cours et sont inclus aux frais de scolarité. De plus, les étudiants pourront profiter des services d'un tuteur individuel, tel que requis.

Tous les moniteurs de cours, tuteurs ou conseillers de thèse sont salariés et détiennent un contrat avec l'Université Athabasca. Des demandes de manifestation d'intérêt seront émises ultérieurement pour le développement de nouveaux cours ou cheminements de cours.



ATELIERS DE DESIGN

Le programme proposé conserve le rôle historique de l'atelier de design comme partie la plus importante de la formation en architecture. Il est également crucial pour la formation en architecture que les sujets étudiés dans les cours théoriques soient synthétisés et appliqués dans les divers travaux à réaliser en ateliers. La plupart des programmes sont structurés de manière à faciliter les relations entre les cours théoriques et les ateliers. Les ateliers permettent souvent de vérifier la compréhension ou la capacité des étudiants dans les matières étudiées dans les cours théoriques, surtout dans les domaines de la science et de la théorie du bâtiment. La séquence des ateliers devient donc la référence principale au moment d'organiser l'ordre dans lequel seront offertes les autres matières au programme.

ATELIERS DU SYLLABUS ACTUEL DE L'IRAC

Les ateliers de design dans le Syllabus actuel de l'IRAC sont généralement offerts dans dix centres régionaux au Canada, et dans divers lieux, selon la taille du groupe. Les ateliers sont actuellement coordonnés par un directeur régional et les consignes sont interprétées pour s'adapter aux conditions locales.

> Veuillez vous référer au schéma B à la page suivante



ATELIERS EN LIGNE

Les bureaux d'architectes, depuis les années 1980, utilisent les outils de conception assistée par ordinateur dans le cadre de leur travail. Il est donc raisonnable de présumer que les étudiants qui travaillent dans des bureaux d'architectes connaissent au moins un système de CAO couramment utilisé. On peut aussi penser qu'ils connaissent l'édition et sont capables d'utiliser l'Internet. Ce sont les compétences préalables pour participer aux ateliers en ligne.

B		SÉQUENCE DES ATELIERS 8 ateliers d'une session		SÉQUENCE DES COURS CORRESPONDANTS 24 cours d'une session				SÉQUENCE DE L'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL
		Atelier		Théorie	Histoire	Technologie	Gestion	Expérience de travail
18 SESSIONS Environ 10 ans pour compléter la séquence	PARTIE TROIS (8 sessions)	6 ateliers d'une session		14 cours par correspondance d'une session				1 340 heures d'expérience
	PARTIE DEUX (5 sessions)	2 ateliers d'une session + thèse		1 cours par correspondance d'une session	3 cours par correspondance d'une session	6 cours par correspondance d'une session	4 000 heures d'expérience	
	PARTIE UN (5 sessions)							

STRUCTURE DES ATELIERS

Le tableau qui suit décrit la relation entre l'atelier universitaire et l'expérience professionnelle acquise simultanément dans le bureau d'enseignement de l'étudiant du Syllabus. L'expression « bureau d'enseignement » qualifie le bureau professionnel où travaille l'étudiant en soulignant la vocation d'enseignement qui suppose certaines obligations de la part des étudiants et de leurs employeurs.

		PRINCIPAUX INTERVENANTS		
		MONITEUR DU SYLLABUS (U. Athabasca)	CONSEILLER PROFESSIONNEL (Bureau d'enseignement)	CRITIQUES EXTERNES (Universitaires et professionnels)
PRINCIPAUX LIEUX DE PRESTATION	ATELIER VIRTUEL Au cœur du programme de l'Athabasca	Le moniteur du Syllabus coordonne les ateliers de design, définit le contexte universitaire et harmonise la séquence des ateliers avec les autres cours offerts	Professionnel désigné qui agit comme conseiller externe, comme mentor auprès de l'étudiant. Définit le contexte professionnel, collabore avec les moniteurs sur la pédagogie et le contenu de la séquence des ateliers	Le moniteur coordonne la participation de critiques invités lors d'évaluations virtuelles et en face à face du travail; l'atelier virtuel peut aussi faire participer des étudiants et des enseignants d'autres universités
	BUREAU D'ENSEIGNEMENT Bureau où travaille l'étudiant du Syllabus	Le moniteur du Syllabus collabore avec des conseillers professionnels pour relier l'expérience universitaire au contexte professionnel	Le conseiller professionnel collabore avec l'étudiant pour créer un environnement d'enseignement et d'apprentissage dans le bureau professionnel	Le conseiller professionnel guide l'étudiant dans ses rapports avec les clients et les usagers, les collègues, les consultants, les autorités du bâtiment et les constructeurs
	LIEUX NEUTRES Autres bureaux, cours d'un tiers (Habitat pour l'humanité, voyage d'étude indépendant)	Athabasca coordonne la participation des étudiants à d'autres programmes : ateliers à l'étranger, autres cours à distance, cours dans d'autres institutions	Le conseiller professionnel collabore avec l'étudiant et la faculté de l'Athabasca pour orienter la participation des étudiants à d'autres programmes d'études	Les étudiants collaborent avec les moniteurs et les conseillers d'atelier pour élargir leur environnement d'apprentissage

Le tableau illustre trois types d'environnements d'apprentissage et trois types d'enseignants. La partie en vert (pâle) détermine les aspects cruciaux du programme Athabasca/Syllabus comme l'interrelation entre les deux principaux environnements d'apprentissage et les deux principaux intervenants. Les *deux principaux lieux d'apprentissage* sont l'atelier virtuel et le bureau d'enseignement; les *deux principaux intervenants* sont le moniteur responsable de l'atelier universitaire et le conseiller professionnel responsable de la supervision et du mentorat de l'étudiant dans le bureau. Le tableau exprime la nature essentielle et hautement complémentaire des responsabilités de chaque intervenant.

AVANTAGES POUR LES ÉTUDIANTS

La réussite de cette proposition s'évaluera au bout du compte par la mesure selon laquelle elle répondra aux besoins des étudiants et de la profession architecturale. Il n'est pas facile de suivre un cheminement alternatif et les étudiants doivent être déterminés et disciplinés.

Flexibilité

Les cours du Syllabus sont offerts deux fois l'an, en janvier ou en septembre. Les cours de l'Université Athabasca sont offerts en ligne et commencent tous les mois, ce qui offre une plus grande flexibilité aux étudiants qui peuvent ainsi suivre le programme au moment et au rythme qui leur conviennent.

Transférabilité

Les étudiants du programme de l'Université Athabasca peuvent suivre des cours ou des programmes offerts par les autres écoles d'architecture universitaires du Canada, notamment des programmes d'études à l'étranger ou des programmes d'été et profiter de diverses autres opportunités. Les crédits obtenus pour des cours suivis à l'Université Athabasca peuvent être transférés à d'autres programmes d'études (crédits de transfert) si l'étudiant décide de poursuivre un autre cheminement de carrière.

Équité

Les procédures d'évaluation des apprentissages antérieurs sont approuvées. Les étudiants sont donc assurés d'obtenir les crédits appropriés pour des cours suivis ailleurs. Le programme propose également la reconnaissance de l'expérience adéquate acquise en milieu de travail.

Qualité

Le programme devra suivre des pratiques exemplaires et en rendre compte à une institution universitaire disciplinée. Les cours feront l'objet d'un examen rigoureux sur une base régulière.

Aide financière

Les étudiants deviennent admissibles à l'aide financière et à l'octroi de bourses.



Projet de thèse du Syllabus : Installations de classe mondiale pour la présentation de sports motorisés | Diplômé no 59 : Mile Cox, Dipl.Arch., MAIBC | Photo: Jay Hiscox MRAIC MOAQ

AVANTAGES POUR LA PROFESSION ARCHITECTURALE

Tradition

La profession maintient la tradition d'une voie alternative menant à l'obtention du permis d'exercice basée sur l'expérience acquise dans des bureaux.

Certification

Les diplômés du programme seront admissibles pour présenter une demande de certification de leur diplôme au Conseil canadien de certification en architecture (CCCA).

Promotion et défense des intérêts

Le programme est en position favorable pour développer de nouveaux cours en appui à la mission principale de promotion et de défense des intérêts de l'IRAC.

Technologues et techniciens en architecture

Le programme offre un cheminement clair et direct aux diplômés en technologie de l'architecture des collèges communautaires ou des cégeps qui souhaitent poursuivre une carrière en architecture.

Programme pancanadien

Le programme couvre toutes les régions du pays grâce à sa technologie de pointe en matière de formation à distance. Il sera offert dans les deux langues officielles et ne désavantage pas les étudiants qui résident en dehors des principaux centres urbains.



Centre des opérations de la Réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf | architecte : Larry McFarland Architects Ltd. | photo : Derek Lepper

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Par courriel, à l'IRAC : info@raic.org

Inscrivez les mots *Renouvellement du Syllabus* à la rubrique « Objet » du courriel.

Athabasca University 

CANADA'S OPEN UNIVERSITY



L'Institut royal
d'architecture
du Canada